

COMMENT PUBLIER

La revue *Fourrages* publie des articles portant sur les prairies et la production fourragère, à destination d'une large diversité d'acteurs intéressés par le sujet, en France et à l'étranger. Les articles sont publiés en français.

Publier dans la revue *Fourrages* est gratuit

Fourrages is a scientific journal that publishes articles regarding grasslands and forage production, aimed at a wide range of professionals in France and abroad. Articles are published in French.

Publishing in *Fourrages* is free

Public cible

Fourrages a un large public de **techniciens, techniciennes, chercheurs, chercheuses, enseignants, enseignantes, ingénieurs, praticiens, praticiennes...**, dont une partie réside à l'étranger (notamment Europe et Afrique du Nord). Les articles, **rédigés en français**, doivent constituer pour ce public un apport important, qu'il soit scientifique ou technique.

Compte tenu de l'objectif de la revue (large diffusion des résultats scientifiques), **les auteurs doivent veiller à la bonne "lisibilité"** de leur texte :

1. en proposant des articles **courts**, mais **bien ciblés** : les articles trop longs seront moins lus ;
2. en **structurant le texte** de façon logique et cohérente,
3. en adoptant un **style clair** avec des **phrases suffisamment courtes** : l'expression doit être accessible à un large public (lecteurs étrangers, étudiants...).

Les articles doivent être accessibles, et rédigés en français

Quel type de publication est accepté ?

Plusieurs types d'articles sont publiés dans la revue *Fourrages*, avec de nouveaux types acceptés dès les numéros de 2024

La catégorie d'article sera choisie par les auteurs et autrices au moment de la soumission de leur manuscrit et spécifiée au moment du dépôt. Les relecteurs pourront suggérer un changement de catégorie d'article, avec les modifications de rédaction qui en découlent. Le comité de rédaction validera en dernier ressort le type d'article en validant soit le choix initial de l'autrice, soit la proposition de reclassement des relecteurs. En cas de refus de reclassement par l'autrice, l'article sera rejeté et l'autrice sera invitée à re-soumettre son manuscrit avec les modifications nécessaires pour satisfaire au standard d'article souhaité.

Type Recherche (scientifique original)

- Article présentant des résultats issus d'un projet de recherche original (c'est-à-dire jamais publiés en français)
- La démarche scientifique et le schéma expérimental doivent être robuste : présentation claire de la problématique et des hypothèses, répétition temporelle ou répétitions statistiques, présentation de la méthodologie permettant une reproduction de l'expérimentation. Les auteurs doivent fournir suffisamment de détails sur les méthodes et les résultats (contrôles, exactitude, précision) pour que l'expérimentation puisse être reproduite et évaluée.
- Il est demandé à l'auteur / autrice de fournir **une lettre d'intention en format word ou pdf**, indiquant ses motivations à traiter du sujet et de le publier dans la revue. L'auteur / autrice devra également fournir au minimum un nom de personne susceptible de pouvoir relire son travail.

Type synthèse

- Etat de l'art et agenda de recherche : faire une synthèse critique et argumentée sur une thématique, identifier les besoins en connaissances et proposer des pistes de travail pour les combler.
- Les doctorants sont invités à participer à cette catégorie afin de publier leurs premiers travaux.
- Il est demandé à l'auteur / autrice de **fournir une lettre d'intention en format word ou pdf**, indiquant ses motivations à traiter du sujet et de le publier dans la revue. L'auteur / autrice devra également fournir au minimum un nom de personne susceptible de pouvoir relire son travail.

Type technique

- Rapport d'essai expérimentaux in situ ne répondant pas totalement aux standards de la publication scientifique en termes de répétitions ou d'analyse statistique des résultats., d'analyse...)

- Note sur une méthode, voire une technique originale. Il s'agit de décrire la méthode et de dégager la plus-value dans le domaine des prairies ou des fourrages (amélioration) par rapport à une méthode reconnue (c'est-à-dire publiée). L'article doit clairement décrire la méthodologie et préciser son domaine de validité ou d'application. Une évaluation en regard des méthodes / technologies existantes est souhaitée.
- Il est demandé à l'auteur / autrice de **fournir une lettre d'intention en format word ou pdf**, indiquant ses motivations à traiter du sujet et de le publier dans la revue. L'auteur / autrice devra également fournir au minimum un nom de personne susceptible de pouvoir relire son travail

Type opinion

- Proposition et argumentation d'une nouvelle idée, d'un nouveau paradigme, basé sur un socle bibliographique ou des résultats préliminaires (les données ne sont pas assez solides pour publication d'un article original, mais suffisamment intéressantes pour ouvrir un nouveau champ de réflexion)
- Les auteurs exposent leur « opinion » de façon claire et argumentée en l'étayant sur des faits scientifiques, des résultats de recherche, un raisonnement logique ou des preuves empiriques substantielles. Il s'agit d'exprimer clairement une position, en expliquant ce que l'on pense et pourquoi on le pense. Des propositions d'ouverture sont présentées en fin d'article. Ce type d'article peut appeler un droit de réponse ou la publication d'opinions divergente et ainsi instaurer une controverse scientifique fertile à même de faire progresser la science.

Type témoignage

- Ces articles portent sur des expériences individuelles ou collectives uniques et originales qui présentent un intérêt à être portées à connaissance d'un public large. Elles peuvent porter sur une innovation mise en place à l'échelle de la gestion d'une exploitation originale (mise en place d'une nouvelle pratique) ou l'essai d'une nouvelle technique sans être en capacité de fournir des résultats contrôlés ou mesurés.
- Les auteurs et autrices font part de leur expérience propre, de leur analyse, leur avis, et développent une analyse critique personnelle assortie de recommandations.
- Il est possible d'accompagner votre témoignage d'un support vidéo qui sera publié sur le site de l'AFPF ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Comment envoyer mon article pour la revue ?

Des fichiers modèles vous sont proposés afin de faciliter le dépôt de votre article, et être sûr de ne rien oublier.

L'ensemble des documents est à envoyer par mail à l'équipe de la revue (un formulaire de dépôt sera bientôt disponible) Déroulez pour accéder aux fichiers modèles

Ces modèles vous sont proposés pour faciliter les dépôts d'articles pour la revue. Leur utilisation n'est pas obligatoire, mais est fortement recommandée.

Certaines consignes sont rappelées dans les fichiers, mais pas toutes : il est donc nécessaire pour les auteurs de prendre connaissance des consignes sur le site avant l'envoi.

Modèle dépôt article fourrages v2023

Pour nous transmettre votre texte, les informations essentielles concernant votre article, et le courrier d'accompagnement. L'utilisation de ce fichier facilite les échanges avec la revue.

Modèle informations co-auteurs revue

Modèle utilisé pour nous communiquer les informations de contact des co-auteurs, qui seront utilisées uniquement dans le cadre des échanges sur cet article avec l'équipe de la revue.

[Je dépose un article pour la revue Fourrages](#)

INSTRUCTIONS DE RÉDACTION

Instructions de base

Les articles soumis à la revue Fourrages doivent impérativement :

1. Porter sur la thématique des prairies ou des fourrages
2. Être rédigés en français, sans fautes d'orthographe ni de syntaxe, dans un style adapté à une revue de ce type.
Un article qui ne serait pas d'un français correct ne sera pas lu et automatiquement rejeté.
3. Être correctement argumentés et structurés

Le non-respect d'une de ces règles de base entraînera un refus systématique de l'article au moment du dépôt.

Longueur des articles

La longueur maximale des articles dépendra de son type :

- Article de type scientifique : **8000 mots** maximum (environ 10 pages)
- Article de type synthèse : **12000 mots** maximum (environ 15 pages)
- Article de type technique : **4000 mots** maximum (environ 5 pages)
- Article de type opinion : **2000 mots** maximum (environ 3 pages)
- Article de type témoignage : **2000 mots** maximum (environ 3 pages)

Attention à prendre en compte également la place des figures et tableaux dans le décompte

- 1/4 de page = environ 200 mots
- 1/2 page = environ 400 mots

Présentation du début du manuscrit

Titre de l'article

18 mots maximum

Concis, mais complet et reflétant au mieux le contenu du texte. Il doit être également traduit en Anglais.

Titre courant

75 caractères maximum

Une version très courte du titre, pour afficher en en-tête des articles

Autrices et auteurs

Renseigner la liste des auteurs et autrices, ainsi que des co-autrices et co-auteurs en donnant les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Organisme de rattachement
- Adresse mail (l'adresse mail des co-auteurs ne sera pas affichée dans l'article, mais utilisée pour la correspondance entre la revue et les différents auteurs. Elle est obligatoire)

Mots clés

5 maximum

Les mots clés doivent :

- Décrire l'article le plus précisément possible
- Ne pas répéter les mots clés présents dans le titre
- Être donnés en **français et anglais**

Mise en situation

340 signes maximum

Court paragraphe pour donner au lecteur envie de lire l'article. Il présente le contexte scientifique ou technique, ainsi que l'intérêt de l'étude réalisée.

Résumé

1500 signes maximum

- Résumé assez court.
- Ne doit pas reprendre les éléments de la mise en situation.
- Doit présenter les principaux résultats obtenus (mentionner les chiffres les plus importants) : le lecteur doit pouvoir connaître les résultats significatifs.
- Doit être traduit en anglais par l'auteur / l'autrice.

Type scientifique :

Résumé structuré (en 5 parties contexte et hypothèse, matériel & méthode, résultat, conclusion). Possibilité d'un résumé graphique en plus.

Type synthèse :

Résumé structuré (contexte, objectif de la synthèse, corpus biblio utilisée, 3 principales ccl). Possibilité d'un résumé graphique en plus.

Type opinion :

Accrocheur, mettre en avant le message que l'on souhaite passer (titre détaillé). Possibilité d'un résumé graphique en plus.

Type technique :

Résumé structuré (en 5 parties contexte et hypothèse, m&m, résultat, ccl). Insiste sur l'originalité de l'essai.

Type témoignage :

Accrocheur, mettre en avant l'originalité de la pratique.

Illustration de l'article

- Doit illustrer l'article, avec par exemple une synthèse graphique dans le cas d'un essai, si l'article porte sur une espèce en particulier, une photo de celle-ci, ou dans le cas d'un témoignage, une photo de la personne interviewée.
- Ces illustrations serviront à illustrer l'article dans la communication de la revue, elles doivent donc être représentative du contenu de l'article, et facilement lisible même en format réduit.
- Les légendes doivent être indiquées en français et en anglais.
- Le crédit de l'illustration doit être indiqué, et l'auteur doit détenir le droit de l'utiliser.

Présentation du corps du texte

Structure du texte

1. L'introduction

L'introduction remplit deux fonctions essentielles : elle présente le thème abordé, l'objectif et le contenu du document afin de préparer le lecteur à comprendre le message en lui fournissant les éléments contextuels nécessaires. De plus, elle énonce les questions qui seront traitées dans la suite du document.

Il est crucial d'appuyer cette introduction sur des références bibliographiques récentes afin de mettre en avant l'aspect novateur de votre proposition ou la contribution à la connaissance que vous vous proposez d'apporter.

2. Matériel et méthode (pour les articles de recherche, synthèse et technique)

Cette section doit donner des éléments d'information sur la façon dont vous avez mené votre travail. Vous y décrivez les méthodes utilisées, les sources de données, et si besoin citez les références bibliographiques associées. On ne doit pas retrouver de résultats dans cette partie.

Les éléments clés de cette section comprennent les éléments suivants :

1. Caractéristiques générales : informations telles que la date de réalisation des différentes étapes, le site géographique, la météorologie, etc.
2. Expérimentations : il s'agit du protocole expérimental ou des modalités de l'enquête ou de l'exploration, incluant la durée, le nombre de répétitions, la population, l'échantillon, les questionnaires, etc.
3. Échantillons prélevés, méthodes et techniques d'échantillonnage : cela concerne la description des échantillons collectés, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour leur prélèvement.
4. Observations effectuées, variables mesurées, méthodes et techniques d'observation, de mesure ou d'analyse : cela comprend les observations réalisées, les variables mesurées, ainsi que les méthodes et techniques d'observation, de mesure ou d'analyse mises en œuvre.
5. Méthodes de traitement statistique des données : cela fait référence aux méthodes utilisées pour le traitement statistique des données recueillies.

3. Résultats

La section résultats donne l'essentiel des informations découlant de votre travail. Il est possible d'ajouter des tableaux et des graphiques pour mettre en avant vos résultats, mais pensez dans ce cas qu'il n'est pas utile de redire l'information qui aura été donnée dans les figures en question. Il est plutôt attendu une analyse des informations affichées, ou un apport d'information complémentaire.

4. Discussion (pour les articles type recherche)

La discussion scientifique représente une étape cruciale où l'effort de réflexion est nécessaire. Elle vise à démontrer la pertinence et l'originalité de votre travail dans le domaine scientifique abordé. Dans cette section, il est essentiel de relier les résultats obtenus à l'hypothèse initialement énoncée, en démontrant leur concordance et leur caractère novateur.

Il faut également interpréter les résultats en les replaçant dans le contexte scientifique existant, en les comparant aux travaux déjà publiés et en les discutant en détail. De plus, il est important d'expliquer les résultats inattendus et d'en analyser la signification scientifique.

Enfin, la discussion doit aborder les implications des résultats pour la recherche et pour les bénéficiaires, qu'elles soient d'ordre théorique, pratique ou spécifique.

En somme, la discussion scientifique permet d'apporter une interprétation approfondie des résultats et d'établir leur importance dans le cadre de l'hypothèse formulée, en mettant en évidence leur contribution à la connaissance scientifique et leurs implications pour le domaine concerné.

5. Conclusion

Sous-titrage

Pour donner au lecteur pressé une idée bonne et juste de l'article, les titres de parties et de paragraphes doivent être le reflet du contenu de la partie ou du paragraphe auquel ils correspondent, et doivent apporter une information.

6 à 10 mots sont suffisants la plupart du temps pour un bon sous-titre. Trois niveaux de sous-titrage sont prévus. Un quatrième peut être éventuellement ajouté.

Style d'écriture des paragraphes

Les paragraphes de l'article doivent être rédigés de façon claire, avec des phrases complètes (sujet, verbe et complément).

Les acronymes doivent être définis lors de leur première utilisation dans le texte ou dans les figures.

Pour faciliter une lecture rapide des articles, mettre en caractères gras les phrases ou portions de phrases les plus importantes du texte (précisant l'idée du paragraphe ou mettant en valeur une étape nouvelle du cheminement).

Proscrire l'utilisation des (petites) capitales (y compris pour les titres, sous-titres, noms propres et noms de lieux).

Illustrations, tableaux et figures

Un article peut comporter des tableaux, des figures, des encadrés et des photos, ainsi que des annexes reportées en fin d'article. Les illustrations ne doivent pas être conçues comme la présentation concise de l'ensemble des résultats obtenus mais comme la mise en lumière des éléments les plus importants, avec une fin pédagogique. Par ailleurs, dans le texte, éviter de décrire ou répéter ce qui figure dans les illustrations ; celles-ci viennent en appui du raisonnement présenté dans le corps du texte.

Chaque figure et tableau devra être :

1. Numéroté (les figures et tableaux sont numérotés séparément).
1. Il est possible de grouper des figures d'une nature similaire, en les numérotant a) et b) par exemple.
2. Appelé dans le texte (en citant le numéro de la figure ou du tableau correspondant)
3. Accompagné d'un titre, et au besoin d'une légende, et/ou d'une source., l'ensemble traduit également en anglais.
4. Avec des couleurs bien contrastées (la revue est imprimée en couleur depuis janvier 2024)

Tout lecteur doit pouvoir comprendre l'objet d'un tableau ou d'une figure en lisant son titre, sans devoir se référer au texte de l'article.

Les titres et légendes doivent donc être clairs, bien préciser le contenu de l'illustration, tout en restant concis.

Afin d'aboutir à un article soigné, nous demanderons aux auteurs / autrices de nous envoyer les illustrations dans un format modifiable (pas d'images dans la mesure du possible) et de bonne qualité.

En fin d'article

- Remerciements

La partie remerciements est obligatoire dans tous les types d'articles

- **Références bibliographiques**

La liste des références bibliographiques doit comprendre nécessairement toutes celles qui sont mentionnées dans le texte, et réciproquement (celles qui ne sont pas mentionnées dans le texte seront supprimées) ;

Références bibliographiques

Consignes générales

Les références bibliographiques, citées par ordre alphabétique, seront présentées sans utiliser les petites capitales et selon les normes usuelles de la revue. Le DOI ne sera mentionné que si la publication n'est pas encore éditée. Un lien vers une page pdf peut être indiqué mais c'est peu commode.

Eviter de dépasser 70 références. Il est de la responsabilité des auteurs / autrices d'assurer que toutes les références soient correctes. Des sites Internet peuvent également être mentionnés comme ressources, sans nécessairement un renvoi dans le texte.

Mentions dans le texte

Les références sont généralement citées entre parenthèses par le nom de l'auteur / de l'autrice (s'il est seul) ou des 2 auteurs (s'ils ne sont que 2) ou du premier auteur suivi de : *et al.* (s'il y a plus de 2 auteurs) ; l'année de publication suit, séparée par une virgule. Si plusieurs références se succèdent, elles seront séparées par des points virgules. Si l'auteur / autrice est mentionné dans le corps même d'une phrase, l'année sera mentionnée entre parenthèses.

Exemple :

Le concept de système fourrager est apparu au milieu du XXe siècle (Gustave et Henri, 1962 ; Léonore et al., 1967) puis a été précisé par Leroux (1978). Léon et al. (1983) ont ensuite permis de le formaliser.

Présentation dans la liste bibliographique

Les références sont classées par ordre alphabétique du nom de l'auteur (ou du premier auteur).

Si cet auteur / autrice a également publié avec d'autres co-auteurs :

1. mentionner d'abord les publications avec ce seul auteur (classées par ordre chronologique)
2. puis celles avec 2 auteurs (classées par ordre alphabétique du co-auteur puis par ordre chronologique)
3. puis celles avec 3 auteurs ou plus (classées par ordre chronologique puisque, dans le texte, toutes sont mentionnées de la même façon, avec le nom du premier auteur suivi de : *et al.*).

Si 2 publications mentionnées sont publiées la même année, préciser a ou b après l'année, selon l'ordre de citation dans le texte.

Exemple :

Gustave A. (2008)

Gustave A. (2011)

Gustave A., Benoit G. (2005)

Gustave A., Theodore J.P. (2003)

Gustave A., Sheila D., Flamant J.C., Laurent P., Rose R., Rubin R., Souris J.T. (1998)

Gustave A., Pietro A.R., Monique C., Benoit G. (2004)

Gustave A., Benoit G., Anne D., Lara S., Julien M.P. (2010)

Les références seront mentionnées si possible de la sorte :

Auteur P., Co-auteur1 P., Co-auteur2 P. (Année). Titre de la publication, Titre de l'ouvrage, de la revue, de la thèse, de l'ouvrage Proceeding d'un colloque, Références du document (numéro de la revue ou éditeur de l'ouvrage), Pages (folios ou nombre de pages total dans le cas d'un ouvrage complet). Lien DOI

Les titres des revues seront libellés sous forme abrégée. Utiliser la liste LTWA (List of Title Word Abbreviations, Liste d'abréviations de mots de titres).

PROCESSUS DE PUBLICATION

Le **Comité de Rédaction** oriente la ligne éditoriale de *Fourrages* (notamment par le choix des n° thématiques et de leur contenu) et se prononce quant à la publication des articles soumis par leurs auteurs ; les articles peuvent être des contributions scientifiques originales, des articles de synthèse ou des contributions techniques (articles courts ou témoignages). Tous les articles publiés sont soumis à un processus de lecture, qu'ils figurent dans un sommaire

thématique ou qu'ils aient été soumis spontanément par les auteurs. Ce dernier type d'article est publié dans des n° ordinaires, non thématiques, ou dans des n° thématiques dans la limite de la place disponible et selon l'ordre de date d'acceptation.

POLITIQUE DE DIFFUSION

Utilisation de textes ou illustrations publiées dans *Fourrages*

- Pour ré-utiliser tout ou partie d'un article de *Fourrages*, il est indispensable d'en demander l'**autorisation à la Rédaction**, qui y répondra en fonction des objectifs de l'association (AFPF)

Diffusion par les auteurs des pdf des articles publiés dans la revue

- Il est demandé aux auteurs de ne pas mettre les pdf des articles en accès libre sur des sites Internet mais plutôt de mettre le lien vers la page Internet du résumé dans le site propre de l'AFPF. L'article y sera automatiquement en accès libre au bout de 1 à 2 ans soit le premier janvier de l'année n + 2 (l'année n étant l'année de parution de l'article).
- En effet, l'AFPF répond à sa mission de diffusion large de l'information **tout en étant une petite structure** dont une des sources de financement est la revue *Fourrages*, via ses abonnements et ventes au numéro pendant ces 2 premières années.

ÉTHIQUE ET COPYRIGHT

Copyright pour l'utilisation dans *Fourrages* de photos ou d'illustrations déjà publiées

Lorsque le texte est accepté pour publication :

- **Pour les photos** : il est indispensable de demander à l'auteur l'autorisation gratuite d'utilisation de sa photo, autorisation envoyée directement par mél à revue.fourrages@afpf-asso.fr ([formulaire ci-joint](#));
- **Pour des figures / illustrations** émanant d'autres revues : utiliser un des formulaires ci-joints ([version en français](#) ; [version en anglais](#)).

Copyright pour l'utilisation de textes ou illustrations publiées dans *Fourrages*

- Lorsque le **texte est accepté pour publication**, l'AFPF adresse un contrat de [cession de droits d'auteur](#) à chacun des auteurs et co-auteurs : chacun s'engage ainsi à céder gracieusement ses droits de publication à l'AFPF, qui peut ainsi mettre l'article en question sur le site Internet de l'AFPF
- Pour **ré-utiliser tout ou partie d'un article de *Fourrages***, il est indispensable d'en demander l'autorisation à la Rédaction, qui y répondra en fonction des objectifs de l'association (AFPF)

Ethique

Le plagiat consiste à copier un auteur ou quelque chose sans le citer ou le dire. **Le plagiat est prohibé**. Dans le domaine scientifique, l'auto-plagiat ou publication redondante consiste à publier dans plusieurs revues ou documents des contributions similaires ou très proches dans la forme et le contenu.

La revue *Fourrages* a un positionnement original : compte tenu de sa mission de diffusion des travaux de la recherche elle **accepte de publier des travaux qui ont été validés précédemment** par la publication dans une revue internationale, mais sous les conditions suivantes :

- **l'article publié dans *Fourrages* doit être original** (le copier-coller est interdit) : sa forme et sa structure doivent être adaptées au public de la revue, avec un souci de pédagogie, dans un langage accessible ; même si les travaux mentionnés sont identiques, le contenu de l'article doit lui aussi être spécifique à la revue, notamment en mettant en lumière les perspectives concrètes et/ou économiques du travail ;
- **la publication internationale préalable doit** :
 - 1) être jointe lors de la soumission du manuscrit
 - 2) être mentionnée dans le texte soumis à *Fourrages* (citation bibliographique) ;
- si des illustrations sont reprises de cette publication (ou d'une autre), leur **source doit être citée** (voir ci-dessous) éventuellement un copyright demandé.

